



Décision au titre du Programme de financement des participants de la CCSN

Réunion du personnel de la CCSN avec le Conseil du
Premier Peuple Métis du Canada



PFP

Programme de financement
des participants

Janvier 2018



La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) offre du financement dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP) afin de faciliter la tenue de réunions portant sur des questions d'intérêt réglementaire. Elle a ainsi offert du financement pour faciliter une réunion tenue le 23 novembre 2017 entre le Conseil du Premier Peuple Métis du Canada et le personnel de la CCSN. La réunion avait pour but de discuter du projet d'installation d'élimination près de la surface au site de Chalk River.

L'information recueillie pendant la réunion sera incluse dans un document à l'intention des commissaires pertinent, afin de présenter des renseignements utiles à la Commission.

Contexte

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- faciliter la participation des Autochtones et des parties intéressées aux processus de surveillance réglementaire et d'autorisation de la CCSN
- aider les parties intéressées à présenter des renseignements utiles à la Commission

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner la demande d'aide reçue par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation au demandeur.

Le membre du CEAF était Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Le 20 novembre 2017, le CEAF a examiné la demande d'aide financière reçue par la CCSN, d'un montant total de 1 351 \$.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [*Guide du Programme de financement des participants*](#).

Décision au titre du Programme de financement des participants de la CCSN

La CCSN a étudié attentivement les recommandations que le CEAF a formulées au sujet de l'allocation d'une aide financière au participant concernant une rencontre entre le Conseil du Premier Peuple Métis du Canada et le personnel de la CCSN, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 1 351 \$.

| Demandeur | Montant maximal du financement disponible |
|---|--|
| Conseil du Premier Peuple Métis du Canada | 1 351 \$ |
| Total | 1 351 \$ |

Renseignements supplémentaires

Adam Zenobi

Administrateur du Programme de financement des participants de la CCSN

Tél. : 613-992-5037

Courriel : cpsc.pfp.ccsn@canada.ca